

Compte-rendu AG ALP Chauny 6 Octobre 2018

Après le café d'accueil par le proviseur Jean-Louis Valentin et son adjoint Philippe Lesnes, une photo du groupe d'adhérents ALP présents a été réalisée sur le perron par l'Aisne Nouvelle. Avant l'ouverture de l'AG, un bilan de la rentrée a été fait par Mr Valentin. Pour la dernière fois, car il part en retraite en 2019.

Il précise que la structure « Lycées Publics de Chauny » est la 1^{ère} de l'Aisne et la 3^{ème} au niveau académique (après Abbeville et Nogent-sur-Oise) et est restée stable en terme d'effectifs. Soit 1500 apprenants sur le site Gambetta et 700 sur site Jean Macé. La totalité des enseignants étaient nommés à la rentrée et il y a peu de nouveaux.

En ce qui concerne les résultats aux examens 2018, le taux de réussite est plus élevé que celui de l'Académie au bac général et technologie (en tout 43 mention TB). Un point très important: les élèves poursuivent leurs études après le bac. Les cordées de la réussite sont efficaces (concours de médecine, IUT St Quentin, UPV Lettres Classiques, UTC Compiègne (7 élèves). A noter que la moitié des effectifs est en examen en juin.

En ce qui concerne la poursuite des études, il faut indiquer que, cette année, elle a été plus concurrentielle à cause du nouveau dispositif mis en place. Les attentes pour la validation des choix des élèves ont été plus longues. Cela a posé quelques problèmes, néanmoins résolus grâce à un fort accompagnement des professeurs principaux (seuls 10 élèves, sans rien, se sont tournés vers la voie professionnelle).

Cependant, même si la rentrée a été sereine, l'avenir du fonctionnement des lycées reste en questionnement. En effet une nouvelle réforme des programmes du lycée général et professionnel est en cours. Les séries S, L, ES n'existeront plus. Il y aura une série générale avec un socle commun et des séries de spécialité. Mais celles concernant le bac ne sont pas connues. La carte des formations va donc être remise à plat (discussion avec la rectrice) et doit être établie selon le bassin d'emploi. Cela peut entraîner des conséquences professionnelles, car l'offre de formation risque d'être dépendante des entreprises du Territoire.

En ce qui concerne l'aspect financier des Lycées, il faut mentionner que la taxe d'apprentissage est très bien rentrée (80 000 Euros) et que l'aide de la Région des Hauts de France a été déterminante (au moins 600 000 euros) pour d'importants travaux d'aménagement à Jean Macé (salles de classe et de travail à la pointe) et pour achever la rénovation finale de la partie centrale en 2020.

Pour terminer, il est vraisemblable que les Lycées Publics de Chauny adoptent une nouvelle dénomination qui serait « Lycée Gay-Lussac » !

Au nom de l'Amicale, Pierre Roussel remercie vivement le Proviseur de nous avoir fait part de toutes ces informations sur la rentrée 2018 et lui souhaite, «par anticipation», une bonne retraite. Il adresse un mot de bienvenue à tous les membres présents dans l'amphithéâtre et salue la présence des conseillers départementaux Jean-Luc Lanouilh et Fabienne Marchionni ainsi que de l'adjoint au maire de Chauny Mr Régis Lapersonne, chargé de l'Education, de la Jeunesse et des Sports.

RAPPORT MORAL

Avant d'aborder le rapport moral un hommage est rendu à Andrée Tansini décédée le 21 Juillet 2018, doyenne de l'Amicale et à Lucienne Piot décédée le 13 septembre 2018 ancienne secrétaire et présidente de notre Amicale. Une minute de silence est observée à leur attention.

Pierre Roussel rappelle les diverses activités menées par l'Amicale au cours de l'année écoulée 2017-2018. Le 14 Octobre, Pierre et Joël ont assisté à la Fête de la Science, en particulier à la cérémonie de clôture en présence de diverses personnalités. Le 11 Novembre, Pierre a représenté l'Amicale à l'inauguration de l'exposition « 90 ans du Lycée » en présence d'autres personnalités avant la cérémonie de commémoration au Lycée et aux divers monuments de la Ville. Le 7 Novembre, en lien avec des professeurs d'histoire et de Mr Daniel Lambert, documentaliste, l'Amicale a organisé une conférence avec Mme Françoise Vinot sur Chauny en 1917 et sa reconstruction. L'amphithéâtre était bien rempli : 3 classes (deux classes de 3^{ème} et une de première) avaient répondu présents ainsi qu'une douzaine d'adhérents. Un vif remerciement est adressé à Mme Vinot pour sa brillante conférence et la passion transmise lors de ces évocations historiques.

A la suite de l'AG 2017, le comité s'est réuni le 30 Novembre pour évoquer la modification des statuts de l'Amicale (devenue ALP Chauny), du logo, du compte-rendu de l'Ag et de la mise à jour du site. Pierre précise que la mise à jour juridique des statuts a bien été réalisée auprès de la Préfecture par ses soins, et ce en conformité de la modification des articles faites par Gérard Muller. De plus, Pierre a fait les démarches nécessaires auprès de la Caisse d'Epargne.

Trois autres réunions du Comité ont également eu lieu : le 29 Mars 2018 pour entériner la sortie au Château de Compiègne ; le 15 Mai pour fixer la date de la prochaine AG ainsi que pour envisager de nouvelles sorties ; le 30 août pour discuter de sorties possibles, pour évoquer les solutions préconisées pour le site informatique et préparer l'AG 2018.

Pour compléter le rapport moral, Joël Pestel, en tant que secrétaire, a transmis à chaque adhérent présent un bilan des activités menées en lien avec les membres du comité de gestion (voir feuille secrétariat AAELGL 2017-2018). Il souligne en particulier la mise aux normes des statuts, les mises à jour du site informatique (fort bien visité : plus de 1000 au 1er Septembre) et son toilettage (merci Gérard), la réalisation de la gazette, l'organisation de la sortie au Château de Compiègne et la préparation de l'Ag. Une présentation de la nouvelle page d'accueil du site informatique (avec la nouvelle dénomination « Amicale des Lycées Publics de Chauny » et le nouveau logo) et une description de la page « vie de l'Amicale » est effectuée. Il est aussi précisé que l'accès au site reste pour l'instant le même : « www.aaelgl.asso.fr »

L'association comptait une soixantaine d'adhérents en 2017-2018. Le quorum était atteint ; 33 étaient représentés (23 présents et 10 procurations). Plus de quarante sont réinscrits au jour de l'AG.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est présenté par le trésorier Yves Delavière. Le bilan financier, établi sur les conseils de Denise et d'informations apportées par Pierre, a été distribué aux adhérents présents. Le point notable par rapport à l'année précédente est une légère augmentation des dépenses (plus de courrier et frais informatiques et charges liées à la sortie à Compiègne correspondant au prix du guide). L'assurance (renégociée) est moins importante qu'avant. De plus, contrairement à l'année précédente, le montant des repas ne sera comptabilisé qu'après l'AG (donc chapitre « autres produits » moins important). Au final, il faut noter que notre solde au 30 Septembre est de 5640, 92 Euros. Ce qui permet naturellement d'envisager de nouvelles activités avec sérénité. Les adhésions sont aussi bien rentrées et seront comptabilisées prochainement.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

ACTIVITES FUTURES

Pour faire suite à une proposition d'Elisabeth Pigot-Lemaire, l'idée de proposer une sortie au Louvre-Lens avant la fin de l'année a été entérinée. Le but étant de visiter l'exposition temporaire intitulée « AMOUR ». Une date avant la fin Novembre est proposée (Mercredi 21 Novembre). Un déplacement en bus est souhaité par le plus grand nombre au lieu d'un co-voiturage. Joël fera les démarches auprès de voyagistes et du musée pour définir les conditions du voyage. L'Amicale prendra en charge une partie du déplacement. Si le bus ne pouvait être complet avec les adhérents, un appel sera fait aux associations de Chauny. En fonction des propositions, le choix final sera opéré par le comité.

D'autres sorties seront ultérieurement envisagées dans le premier semestre 2019. Des sorties sur des sites historiques ou d'intérêt proches de Chauny (ex : Blérancourt) pourraient se faire en co-voiturage.

RENOUVELLEMENT DU COMITE

Selon les statuts, le comité de gestion est démissionnaire. Charles Leroy (excusé) ne souhaite pas continuer au comité pour raison de santé. Pour assurer l'avenir de l'Amicale, il est souhaitable de maintenir un équilibre des tâches au niveau du comité et d'avoir de nouveaux membres. Après discussion, Mme Decq accepte de rejoindre le comité pour lequel Jean-Claude Dalon, Yves Delavière, Denise Laboue, Gérard Muller, Joël Pestel, Elisabeth Pigot-Lemaire, Michel Pugin, Pierre Roussel et Marielle Tansini maintiennent leur participation pour 2019. L'AG approuve la constitution de ce nouveau comité. Avec l'accord de l'AG, le comité pourra coopter d'autres personnes ultérieurement intéressées.

QUESTIONS DIVERSES

La responsabilité de l'Amicale lors d'un co-voiturage pour une sortie est évoquée. Une vérification de notre police d'assurance sera entreprise.

L'AG est terminée vers 11h 45 pour le pot de l'amitié